6. <u>Demande de communiquer des observations au sujet de la stratégie conjointe d'échange d'informations</u>

<u>Décision</u>: RC-7/11 : Centre d'échange d'informations

<u>Contexte</u>: Lors des réunions des Conférences des Parties aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm en mai 2015, le Secrétariat a soumis à l'examen des Parties un rapport d'avancement sur la mise en œuvre du centre conjoint d'échange d'informations et un projet de stratégie conjointe d'échange d'informations pour la période 2016–2019.

Par les décisions BC-12/21, RC-7/11 et SC-7/29 relatives au centre d'échange d'informations, les Conférences des Parties ont fourni au Secrétariat des orientations supplémentaires concernant les domaines prioritaires pour l'exercice 2016-2017. En outre, les Parties et autres intéressés ont été invités à communiquer au Secrétariat, avant le 31 octobre 2015, des observations sur la stratégie, et notamment sur la portée, les priorités et besoins nationaux et régionaux, et les objectifs décrits dans la section IV de la stratégie en question.

Demande:

Demande	Répondant(s)	Méthode de communication des informations	Date limite de communication des informations
Les Parties et autres intéressés sont invités à communiquer au Secrétariat, avant le 31 octobre 2015, des observations sur la stratégie, et notamment sur la portée, les priorités et besoins nationaux et régionaux, et les objectifs décrits dans la section IV de la stratégie en question.	Parties Autres intéressés	Un questionnaire en ligne sera mis à disposition sur le site Internet de la Convention pour permettre de répondre à cette demande.	31 octobre 2015

<u>N.B.</u>: Cette demande est incluse dans les lettres de suivi se rapportant aux Conventions de Bâle, de Stockholm et de Rotterdam, car elle concerne le centre d'échange d'informations commun aux trois conventions. Veuillez ne répondre qu'une seule fois à cette demande au titre des trois conventions.

Point de contact :

M. Osmany Pereira Gonzalez (E-mail: <u>osmany.pereira@brsmeas.org</u>, Tél.: +41 22 9178194, Fax: +41 22 917 80 98).